

Projet d'architecture

A - AS-P801 Scénographie et architecture des lieux de représentation

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Mazlouman

Autres enseignants : M. Gautel, Mme Kergosien

Objectifs pédagogiques

Le programme d'un lieu de représentation (lieu du spectacle vivant, théâtre) de par sa complexité fonctionnelle et technique est un terrain riche pour une réflexion sur le projet architectural. Il impose un travail sur la hiérarchisation et l'articulation intérieur et extérieur, la compréhension de l'outil scénographique et son implication architecturale et urbaine.

Contenu

Nous étudierons le cadre matériel et technique de la représentation et son articulation avec le cadre fictif à travers des exercices sur l'architecture des lieux de représentation et l'application de la scénographie à l'architecture dans son sens large : théâtre, chorégraphie, arts plastiques. Nous analyserons l'histoire de l'architecture théâtrale qui nécessite un questionnement qui dépasse largement la simple évocation historique. Depuis la naissance de la perspective et la naissance de la scène à l'italienne jusqu'à nos jours, l'architecture théâtrale dans son rapport salle-scène a connu des variations importantes. L'étude des typologies de la salle et de la scène nous éclaire sur les mutations des espaces scénographiques et donne des outils importants pour la conception des lieux scéniques.

Doter l'étudiant de méthodes pour affronter l'ampleur et la complexité de programme des lieux de représentation, à travers un projet de lieu de diffusion et de création comprenant la construction d'une salle de théâtre d'une jauge de 500 à 700 places, une salle transformable de 200 à 400 places, salle de répétition, espaces publics, espaces techniques, espaces artistiques, etc. Il sera abordé le rapport bloc de scène/bloc de salle, courbe de visibilité, angles visuels, machinerie scénique, volume de la salle, volume de la scène et son inscription environnementale et urbaine, façades, matériaux extérieurs et intérieurs.

Mode d'évaluation

contrôle contenu
deux phases de rendu

Travaux requis

Projets :

L'architecture et la scénographie d'une salle de diffusion et de création avec une salle de 500 à 700 places, une salle de 200 à 400 places, salle de répétition,...

Cours et conférences, visites, rencontres :

- Analyse typologique de la salle et de la scène
- Evolution de l'architecture théâtrale au XXème siècle
- Technique : la machinerie, l'éclairage, l'acoustique,
- Visites de différents lieux de représentation,
- Rencontres, sorties théâtrales, expositions obligatoires

Projet d'architecture A - AS-P802 L'édifice public

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cornu

Autre enseignant : M. Huynh

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objectif d'aborder la question de l'édifice public, des points de vue de son inscription dans le tissu urbain, de son architecture et de ses représentations.

Contenu

- Inscription dans le tissu urbain De quelle façon L'édifice public s'inscrit-il dans la ville ? Quels rapport entretient-t-il avec les édifices privés, plus particulièrement l'habitat ? En quoi participe-t-il à sa structure, est-il amené à la modifier ? Comment cette inscription a-t-elle évolué dans le temps? peut-on pressentir la ou les directions actuelles de cette évolution ? Le site du projet, commun à tous les étudiants, placé de préférence en banlieue parisienne fera l'objet d'une étude préalable sous forme de cartes et de maquettes permettant de saisir le terrain d'assiette dans sa géographie comme dans son histoire .- ARCHITECTURE Le thème proposé vise à aborder en profondeur la notion d'architecture : Il s'agit littéralement d'entrer dans le projet, sous toutes ses composantes: espace intérieur, ordre constructif, matérialité, expression, etc. - REPRESENTATIONS Les représentations de l'édifice public ont considérablement varié au cours de l'histoire .. 'Le coup d'œil sur l'histoire, le recul vers une période passée, ou, comme aurait dit Racine, vers un pays éloigné, vous donne des perspectives sur votre époque , et vous permet d'y penser davantage, de voir davantage les problèmes qui sont les mêmes, ou au contraire les problèmes qui diffèrent - et les solutions qui diffèrent - 'A l'instar de Marguerite Yourcenar, nous interrogerons l' Histoire afin de mieux saisir le temps présent . Cette interrogation prendra - entre autres- la forme d'un cours magistral ayant trait aux principales familles d'édifices publics, et visant à mettre le doigt sur leur essence : L'Ecole, l'Hôtel de ville, le Théâtre , l'Hôpital, le Musée etc?

Mode d'évaluation

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

Travaux requis

Les cours théoriques sont dispensés le matin , tandis que l'ensemble des projets est affiché lors de l'après-midi afin que tous les étudiants puissent simultanément bénéficier des critiques apportées à chacun.Un voyage d'étude sera organisé de concert avec d' autres groupes du même pôle.Un projet d'édifice public . Celui-ci met en jeu tous les outils nécessaires à l'expression complète du projet d'architecture, et toutes ses échelles : celles qui permettent d'expliquer des intentions vis-à-vis d'un site (1/500ème, 1/2000ème ,1/5000ème), comme celles qui conviennent à l'approfondissement du projet architectural (1/200ème, 1/50ème, 1/20ème). Cette approche n' est pas linéaire.

Projet d'architecture A - AS-P803 L'édifice public

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Gaudin

Autre enseignant : M. Guynot de Boismenu

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objectif d'aborder la question de l'édifice public, des points de vue de son inscription dans le tissu urbain, de son architecture et de ses représentations.

Contenu

- Inscription dans le tissu urbain De quelle façon L'édifice public s'inscrit-il dans la ville ? Quels rapport entretient-t-il avec les édifices privés, plus particulièrement l'habitat ? En quoi participe-t-il à sa structure, est-il amené à la modifier ? Comment cette inscription a-t-elle évolué dans le temps? peut-on pressentir la ou les directions actuelles de cette évolution ? Le site du projet, commun à tous les étudiants, placé de préférence en banlieue parisienne fera l'objet d'une étude préalable sous forme de cartes et de maquettes permettant de saisir le terrain d'assiette dans sa géographie comme dans son histoire .- ARCHITECTURE Le thème proposé vise à aborder en profondeur la notion d'architecture : Il s'agit littéralement d'entrer dans le projet, sous toutes ses composantes: espace intérieur, ordre constructif, matérialité, expression, etc. - REPRESENTATIONS Les représentations de l'édifice public ont considérablement varié au cours de l'histoire .. 'Le coup d'œil sur l'histoire, le recul vers une période passée, ou, comme aurait dit Racine, vers un pays éloigné, vous donne des perspectives sur votre époque , et vous permet d'y penser davantage, de voir davantage les problèmes qui sont les mêmes, ou au contraire les problèmes qui diffèrent - et les solutions qui diffèrent - 'A l'instar de Marguerite Yourcenar, nous interrogerons l' Histoire afin de mieux saisir le temps présent . Cette interrogation prendra - entre autres- la forme d'un cours magistral ayant trait aux principales familles d'édifices publics, et visant à mettre le doigt sur leur essence : L'Ecole, l'Hôtel de ville, le Théâtre , l'Hôpital, le Musée etc?

Mode d'évaluation

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

Travaux requis

Les cours théoriques sont dispensés le matin , tandis que l'ensemble des projets est affiché lors de l'après-midi afin que tous les étudiants puissent simultanément bénéficier des critiques apportées à chacun.Un voyage d'étude sera organisé de concert avec d' autres groupes du même pôle.Un projet d'édifice public . Celui-ci met en jeu tous les outils nécessaires à l'expression complète du projet d'architecture, et toutes ses échelles : celles qui permettent d'expliquer des intentions vis-à-vis d'un site (1/500ème, 1/2000ème ,1/5000ème), comme celles qui conviennent à l'approfondissement du projet architectural (1/200ème, 1/50ème, 1/20ème). Cette approche n' est pas linéaire.

Projet d'architecture A - AS-P804 De l'idée au projet

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Henry

Autre enseignant : M. Adrian Araneda

Objectifs pédagogiques

L'objectif de ce groupe de projet est la volonté de comprendre le projet en architecture comme une pensée en acte ou produire la formalisation d'une idée architecturale. Ce que nous appelons le projet est la réunion, les articulations de quatre dimensions (ou dit-mension selon Jacques Lacan à savoir la mesure du dire) que sont la technique, les esthétiques, la critique et l'éthique.

Pour ce faire nous proposons aux étudiants deux projets :

projet court :

Il sera demandé, à partir de la problématique avancée par un auteur (écrivain, peintre?) de projeter des espaces et ainsi faire la liaison entre (au sens large du terme) et l'architecture. Dans un premier temps, en préservant la thématique de l'auteur, les étudiants devront concevoir le projet d'un édifice intégrant les données et les contraintes urbaines d'un lieu. Ainsi, les étudiants pourront isoler une direction pertinente pour permettre le passage d'une « idée force » selon l'expression de Louis I. Kahn à sa représentation. Le projet devient alors une chaîne de progression de sens qui articule la mise en forme architecturale. Cette progression qualifiera le projet du croquis à l'esquisse puis à sa représentation finale.

projet long :

Un projet long qui sera un musée, pour aborder ce que veut dire un ouvrage recevant du public, avec ses contraintes.

Le sujet principal de ce travail de projet est de concevoir un espace muséographique pour un auteur que vous aurez étudié. Il est question de saisir la démarche de conception de votre auteur et d'essayer d'en faire une transposition architecturale. Ainsi ce musée devrait produire une singularité urbaine, une événementialité ou émergence dans la cité, un phénomène architectural pouvant se démarquer pour devenir une référence urbaine ou bien un repère pour la ville de Paris (le musée qualifiant et donnant le nom du lieu). Pour ce faire, il est important d'exprimer votre désir d'architecture avec une écriture personnelle.

Vous ne devez surtout pas copier une œuvre pour éviter une vision trop littérale ou anecdotique pour votre édifice.

Vous devez aussi penser la scénographie de votre édifice, l'aspect fréquentatif et le cheminement pour la réception et la présentation des œuvres d'art. Pour cela, vous devrez faire le choix des ambiances (lumière, matière, couleur) pour l'exposition des œuvres, mais aussi celui du mobilier.

Contenu

Il sera question de mettre en oeuvre les outils conceptuels et techniques que demande le faire du projet architectural : de l'idée à sa formalisation et sa résolution constructive. Nous proposerons aux étudiants de faire deux projets dont l'objectif sera de produire une architecture avec la volonté de maintenir un fil conducteur ; un sens. Avec l'apport de l'analyse critique d'une oeuvre, symptomatique des refus et des enjeux de la « modernité », l'architecture pourra constituer son sens par son écriture propre. Cette volonté devrait restituer au travail du projet sa fonction critique pour orienter les étudiants vers des architectures manifestes. Nous proposerons donc d'ouvrir l'architecture aux autres disciplines (littérature, cinéma, peinture, philosophie?) pour nourrir la conception du projet architectural. Dès lors, nous tenterons de comprendre le travail du projet architectural comme étant au croisement des enjeux culturels que nous propose le champ intellectuel ouvert de la « modernité contemporaine ».

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50%.

Travaux requis

Une série de cours sera proposée aux étudiants :- Cours sur l'auteur ce qui permettra d'avoir une connaissance approfondie mais non exhaustive d'une œuvre. Cours entre littérature, écriture et architecture pour donner aux étudiants un corpus de textes et de références.- Cours d'infographie pour concilier le passage d'une « idée abstraite » à sa formalisation et/ou représentation. Les projets seront présentés sur des formats A1. Pour chaque projet, une planche analytique (sens, croquis, esquisses?), deux à trois planches sur le code universel de représentation architecturale (plans, coupes, élévations, détails?), une à deux planches de rendu sensible (perspectives, axonométries, 3D?).

Projet d'architecture

B - HMU-P805 Habiter et travailler: concevoir la mixité

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Audigier

Autres enseignants : M. Schmit, Mme Zetlaoui Leger

Objectifs pédagogiques

Dans le contexte actuel de la proche banlieue parisienne, il est question d'envisager la constitution du tissu bâti par l'élaboration d'immeubles, ou d'ensembles d'immeubles, à même de prolonger et donner lieu à des formes d'urbanité mêlant lieux d'activités, équipements et espaces résidentiels.

L'approche de la mixité, à différentes échelles (tissus bâtis, immeubles, espaces de travail, habitations) place au centre des préoccupations de cet enseignement les questions de programmes et d'usages.

À l'aune d'enjeux urbains contemporains (mixité, densité, développement durable, etc.), l'objectif pédagogique de cette approche est de placer l'élaboration du projet architectural et urbain au croisement de différents champs disciplinaires (architecture, histoire, construction, sociologie, etc.) à même de susciter – par leur complémentarité – un regard critique et analytique sur des situations existantes pour alimenter les projets à venir.

Contenu

Guidé par la question des usages au sein des espaces de travail, comme au sein des lieux d'habitation, cet enseignement fondé sur l'interdisciplinarité nous conduira à aborder le projet architectural depuis l'intérieur (approches sensible et constructive simultanées) pour le faire se déployer vers ses entours en constituant une maille du tissu urbain.

Le projet portera sur la conception d'ensembles mixtes (activités, équipements, habitations) et sur leur inscription dans la ville, au regard du contexte particulier de la métropole parisienne et de sa proche banlieue.

Ce contexte permettra d'approfondir les thèmes de la constitution des tissus urbains – ou de leur régénération.

En abordant la question des lieux de vie et de l'Habiter – et en croisant cette question avec l'idée de Bâtir –, au regard de dimensions programmatiques, fonctionnelles et constructives, sans éluder la matérialité et la temporalité de l'architecture.

La complexité constructive induite par la mixité des fonctions sera abordée et intégrée à la démarche prospective.

Structure et temporalités de cet enseignement :

- la question des lieux d'activités est abordée à l'aune de problématiques d'usages, à travers la lecture critique d'exemples construits en vue d'alimenter le projet prenant place dans un contexte concret (lecture et compréhension des règles d'urbanisme : PLU, notamment) ;
- la question des lieux d'activités est mixée à la question de l'habitation, elle-même envisagée dans sa diversité typologique, au regard de ses temporalités et de problématiques contemporaines (vieillir chez soi, travailler chez soi, se soigner chez soi, etc.), pour concevoir un projet d'immeubles mixtes, basé sur l'approche de la mixité des programmes (toujours en regard d'un contexte concret) ;
- en situation sanitaire normale, un voyage d'étude/workshop à Tampere et Helsinki, dans le cadre d'un échange avec l'Université de Tampere (Finlande) permet d'ouvrir le champ des possibles en considérant une même thématique dans un contexte autre (ce voyage sera – forcément – soumis aux conditions sanitaires que nous ne pouvons, aujourd'hui, anticiper).

La structuration de cet enseignement, vise à une intégration et une compréhension graduelles des problématiques et enjeux de la mixité. L'approche programmatique analytique vise, quant à elle, à sensibiliser les étudiants aux éléments d'un programme mais aussi aux relations – et interrelations – qui s'établissent entre ces éléments, car elles sont éminemment porteuses de sens et de qualités.

Il est en lien avec le cours transversale intra-domaine : CTID822

« Habiter et travailler : de l'analyse des usages à la conception architecturale », que les étudiants sont vivement invités à suivre.

Mode d'évaluation

Contrôle continu, propositions intermédiaires et rendu final sont pris en compte dans l'évaluation du travail, car – en complément d'une proposition 'finale' – c'est aussi la démarche prospective qui est ici valorisée.

Travaux requis

Il est à noter que cet enseignement valorise le travail à la main : dessins, travail des ambiances, explorations par la maquette à grande échelle, ainsi que les capacités rédactionnelles.

Prise en compte des usages dans le projet :

- visite du site de projet et restitution d'une 'lecture des lieux' personnelle, sensible et nourrie par une connaissance fine de l'histoire du site, de

sa formation, sa morphologie, ses activités, ses usages, etc. ;

- lecture critique de lieux d'activités visités, dont la restitution alimentera la suite du travail ;
- approche programmatique ;
- conception d'un ensemble mixte réunissant lieux de travail et espaces résidentiels (maquettes + rendu graphique).

Mise en situation professionnelle :

- envisager de manière simultanée la spatialité et sa construction (avoir une idée constructive en tête) ;
 - développer une pensée spatiale fondée sur l'expérimentation en maquettes à grande échelle (1/50, 1/20) ;
 - exprimer et (re)présenter un projet graphiquement (travail à la main valorisé), comme en maquettes, ainsi qu'à l'écrit et à l'oral ;
 - coopérer avec d'autres acteurs du projet (utilisateurs, maîtres d'ouvrage, etc.) ;
 - présenter devant un jury auquel participent des professionnels.
-

Projet d'architecture B - HMU-P806 Détours I

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Boucheron

Autre enseignant : M. Bruneau

Objectifs pédagogiques

Atelier International et cours de projet HMU P806 - Détours I: La Méditerranée

« Qu'est-ce que la Méditerranée ? Mille choses à la fois, non pas un paysage, mais d'innombrables paysages, non pas une mer, mais une succession de mers, non pas une civilisation, mais des civilisations entassées les unes sur les autres. [...] C'est tout à la fois, s'immerger dans l'archaïsme des mondes insulaires et s'étonner devant l'extrême jeunesse de très vieilles villes ouvertes à tous les vents de la culture et des profits qui depuis des siècles, surveillent et mangent la mer. » La Méditerranée, Fernand Braudel, éd. Arts et métiers graphiques, 1977, p. 8

- 'Sur les traces d'André Ravéreau à Akritochori'

L'enseignement P806, et l'Atelier International (AI) en Grèce s'inscrit dans la continuité de la réflexion initiée à La Courneuve à l'automne 2012 et prolongée depuis, lors de l'AI de New-York au printemps 2014 (dont une partie des résultats est visible sur le blog des étudiants (<http://lacourneuve-newyork.blogspot.fr/>) et à Dakar pendant quatre ans (2015-2018) par des actions conjointes menées par les étudiants et les enseignants de la formation et des partenaires locaux.

En 2020, nous aborderons pour la première fois dans ces cours, avec beaucoup d'envie et de curiosité, les rives de cette Méditerranée mythique, mais bien réelle, afin d'inaugurer une nouvelle série d'ateliers plus près de « chez nous » cette année du côté du Péloponnèse, après cinq années passées dans la région subsaharienne, à Dakar. L'organisation de cet atelier a été rendue possible notamment du fait des bonnes relations que nous entretenons avec l'association ALADAR, qui œuvre pour la transmission du travail et de la pensée de l'architecte André Ravéreau.

L'objectif principal de notre enseignement, de cette idée de la transmission, est plus que jamais de développer chez les étudiants, par l'emprunt de détours géographiques et disciplinaires, des facultés d'observation et de compréhension critique de situations urbaines et/ou rurales particulières, tirer des enseignements de cette lecture du présent afin d'envisager la production de propositions architecturales et territoriales hors normes mais ancrées dans les réalités de notre temps, tout en construisant leur propre démarche. Il s'agit de multiplier les « terrains » (compris comme expérience heuristique dont les « lieux » peuvent recouvrir plusieurs natures). C'est pourquoi le temps de l'AI est au centre de ce cours de projet.

Le lien entre notre travail à Dakar et celui en Grèce est donc l'architecte André Ravéreau, disparu en 2017 à l'âge de 98 ans.

Grand observateur de la Méditerranée, de ses marges et ses confins (d'Afrique subsaharienne ...) où il vécut et travailla la plupart de sa longue vie,

« André Ravéreau a su lire et relire l'architecture traditionnelle comme nul autre ; il en a relevé les pertinences constructives, l'adaptation fine aux usages et aux climats, mais aussi l'équilibre sans ornementation et la troublante beauté dont témoignent les magnifiques photographies de sa compagne et collaboratrice, Manuelle Roche, l'œil de l'œil, celle qui sut si parfaitement fixer sur le négatif ces subtilités constructives savoureuses que voyait André Ravéreau. »

En Grèce, la maison d'André et Manuelle est une synthèse architecturale du travail d'une vie. Cette maison-manifeste, encore inachevée, est située au milieu des champs d'oliviers, dans les collines aux abords du village d'Akritochori (Ακριτοχώρι) à environ 300m au-dessus du niveau de la mer. Depuis la maison, on peut apercevoir la plage de Foinikounta (Φοινικούντα), ancien port de pêche aujourd'hui reconverti en station balnéaire.

Au loin, les îles de Schiza et Sapientza. Akritochori compte un peu moins de 200 habitants. La situation actuelle du village et son évolution récente (économique, démographique — et architecturale) permettent d'interroger la condition contemporaine des zones rurales du sud de la Grèce continentale.

À Akritochori, les étudiants devront tenter de comprendre finement les enjeux spatiaux, sociaux, techniques et économiques d'un milieu rural et y produire, toujours par le recours à l'architecture - avec sous les yeux l'exemple de la maison d'André - des alternatives crédibles à d'autres effets locaux et destructeurs de notre Modernité.

Enseignants ENSAPLV : Olivier Boucheron (architecte - nelobo), François Bruneau (architecte)

Contenu

Phasage de l'enseignement pendant le semestre

Mode d'évaluation

- Carnet de terrain, élaboré collectivement et individuellement sous la forme d'un blog.
- Restitution du travail de terrain.
- Élaboration d'un glossaire
- Présentation des propositions et projets

Travaux requis

Les places pour cet enseignement étant limitées (10 places), nous souhaiterions que chaque étudiant intéressé par ce terrain nous envoie une courte lettre de motivation, explicitant notamment son parcours et les thèmes qu'il souhaiterait aborder pour son futur mémoire de master. Les candidatures doivent être transmises à olivier.boucheron@gmail.com, au plus tard une semaine avant le démarrage du semestre. L'AI se déroulera durant les vacances de Pâques.

Projet d'architecture

B - HMU-P807 Projeter dans le réel: échelle 1 et demandes d'habitants

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Ebode

Autre enseignant : Mme Sineus

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement vise à développer trois modalités de pratique du projet :

- La compréhension du lieu : L'identification d'espaces urbains délaissés, potentiellement porteurs de projets
- La gestion des acteurs : L'interaction réelle avec les différents acteurs (usagers, partenaires, pouvoirs publics, ...) et l'observation des conditions d'émergence du projet
- Le passage au réel : La mise au point, et idéalement la construction, de prototypes, à l'échelle 1, dont on observera la pertinence au regard des attentes initiales.

Il s'agit donc, dans un cadre pédagogique, de pousser les étudiants à mettre les connaissances qu'ils ont acquises pendant leurs années de licence au service d'un "terrain" au sens large qu'ils auront à analyser et décrire

Il s'agit également, à toutes les étapes du processus, de confronter le projet "émergent" à sa réception par les futurs usagers afin de mieux comprendre les interactions itératives entre l'un et l'autre.

Il s'agit enfin, par la validation précoce des dispositifs constructifs, puis par le passage à la réalisation, d'introduire une nouvelle séquence d'apprentissage en confrontant le prototype final au processus qui l'a produit.

Cet enseignement initie les étudiants aux pratiques de co-conception en contexte réel dans lesquelles l'émergence collective simultanée des usages, du projet et de sa concrétisation.

Contenu

Le projet propose de poursuivre la collaboration avec l'association APPUII (Alternative Pour des Projets Urbains Ici et à l'International, association regroupant enseignants-chercheurs, professionnels des métiers de la ville, étudiants, militants et habitants, intervenant à la demande de collectifs implantés dans des quartiers populaires, et qui sont confrontés à des projets urbains et qui souhaitent les comprendre, les discuter, les modifier.)

Les sites proposés en collaboration étroite avec APPUII privilégient des situations urbaines en mutation, la présence de collectifs impliqués et la bonne compréhension par les élus de l'autonomie du dispositif pédagogique.

Ces dernières années, les villes support ont été Saint -Denis et Fresnes. La ville 2019-2020 n'est pas encore connue.

Indépendamment du lieu d'application, il s'agit de proposer aux étudiants une décomposition de l'acte de conception en séquences précises à visée pédagogique :

• Séquence 1 :

Pour analyser et décrire les terrains, les étudiants utiliseront certains des outils spécifiques de l'analyse urbaine et devront en particulier retracer l'histoire, celle des projets successifs dont ils sont le support.

• Séquence 2 :

Pour comprendre les attentes et les demandes, ils devront créer des liens avec les acteurs réels de ces contextes urbains spécifiques et les amener, par l'organisation de réunions de travail spécifiques, à participer à l'émergence collective de projets (intervention SHS)

• Séquence 3 :

L'ancrage dans la réalité constructive se fera de façon précoce et à échelle réelle (financière et constructive) afin d'une part de crédibiliser la démarche auprès des usagers, mais également de façon à créer un objectif commun. Suivant les contextes, la prise en compte de ressources locales de réemploi (gisements) pourra être envisagée

A l'issue du processus, les étudiants seront en mesure de se poser des questions croisées de convergence entre conception architecturale et situation issue des acteurs, tant du point de vue des pratiques (l'usage, les programmes, la demande), que du spatial (solutions, flux, gestion), ou encore de la matérialité (modes constructifs, matériaux, coûts).

Cet enseignement pose in fine le travail des étudiants comme socialement utile dans le débat public et professionnel et renforce le pouvoir d'agir des usagers comme celui des futurs concepteurs.

En prenant en compte conjointement le social (l'occupation actuelle de la ville, les demandes d'autre chose) et le spatial (les alternatives aux projets standards, le prototype à l'échelle 1/1, etc.), le cours s'inspire librement des pratiques du RURAL STUDIO et vise donc autant la production d'un projet "réel" qu'une meilleure compréhension des processus complexes qui le définissent.

Mode d'évaluation

Notes individuelles

- Analyse urbaine : 15%
- Compréhension du jeu d'acteurs : 15%
- Préparation des réunions de co-conception et restitutions : 30%
- Participation à la dynamique de groupe et interaction avec les usagers : 10%
- Construction du projet final : 30%

Langue du cours: français

Langue de communication possible: anglais

Travaux requis

Présence hebdomadaire obligatoire

Travail collectif pour l'identification des acteurs

Travail en groupes pour la mise au point des projets

Travail collectif pour le passage au réel

Cours ou exposés spécifiques

- Gestion de réunion
- Outils d'analyse urbaine
- Demande, commande, expertise d'usage, etc...
- Outils informatiques
- Principes structurels et constructifs
- Dessin de détail

Séances de travail avec usagers (enseignants observateurs)

- Compréhension des sites et du jeu d'acteurs
 - Séances de co-conception
 - Investigations de terrain
 - Préparations des restitutions (sites, programmes coproduits, projets)
 - Vérification de la cohérence des projets
 - Construction sur site
-

Projet d'architecture

B- HMU-P815- Architectures de l'habiter, processus et méthodes

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Pommier

Autre enseignant : M. Person

Objectifs pédagogiques

Architectures de l'habiter, processus et méthodes

OBJECTIFS

L'objectif de cet enseignement est de transmettre aux étudiants une culture architecturale et des outils de conception sur le thème de l'habitat participatif. Les compétences visées se développent à plusieurs niveaux, de l'analyse à la conception :

- Construire une méthode de programmation.
- Construire une méthode de conception participative.
- Savoir situer sa démarche par rapport aux pensées architecturales historiques et contemporaines.
- Développer un projet situé physiquement et socialement

Contenu

Le processus de conception constitue l'une des phases de la production de l'environnement bâti, à l'intérieur du cycle programmation-conception-réalisation-utilisation. Chacune de ces phases possède ses enjeux, ses méthodes, ses acteurs et ses temporalités, mais elles participent d'une même ambition d'utilité publique et de qualité architecturale. Depuis quelques décennies, la réglementation française a permis de préciser les paramètres et les responsabilités associés à chacune de ces phases : la Loi sur l'architecture (1977) et surtout la Loi sur la Maîtrise d'ouvrage publique (Loi MOP, 1985) a précisé les missions respectives du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage, assignant à ce dernier la responsabilité d'établir un programme complet, cohérent, et réaliste avant l'appel d'offres. La situation décrite par Viollet-le-Duc serait donc plutôt rare aujourd'hui, du moins dans les marchés publics.

Pourtant, les frontières entre les différentes phases sont moins étanches qu'il n'y paraît, et la société contemporaine tend à questionner leurs interactions au travers de démarches telles que la concertation ou la participation, qui permettent de redonner une dimension sociale et partagée à la production architecturale. Dans cette perspective, l'objectif de l'atelier est de réinterroger les relations entre programmation et conception, en mobilisant les outils de la première au service de la seconde, et réciproquement, en interaction avec les usagers et acteurs locaux. C'est en nous situant dans cet entre-deux que notre pratique d'architecte peut être réinterrogée aujourd'hui : en dépassant le rôle de simple réponse architecturale à une commande préétablie, pour remonter aux enjeux politiques, sociaux et culturels de cette commande.

Le thème de l'habitat participatif est particulièrement fécond pour expérimenter cette interaction entre programmation et conception. Il pose par ailleurs d'autres questions, spécifiques d'une part au sujet de l'habitat, et d'autre part au processus participatif. Du côté de l'habitat, comment définir la qualité d'habiter ? A quelle échelle spatiale d'abord : celle du logement, des espaces collectifs, de la parcelle, de la rue ou encore du quartier ? A quelle échelle temporelle : la journée, la semaine, la saison, l'année, voire la génération ? Et finalement, à quelle échelle sociale penser l'habitat : l'individu, le groupe domestique, les voisins de palier, le collectif d'habitants de l'immeuble ? La question des échelles pose le cadre de la réflexion sur la qualité spatiale et la qualité d'usage d'un habitat, mais c'est surtout dans la traduction spatiale du projet social que se précisent les dispositifs, les dimensionnements, les relations, les formes construites.

Du côté du processus participatif, les questions de méthode de conception et de programmation se posent de manière aigüe. Qu'est-ce qu'une méthode de conception ? On peut la définir comme une démarche organisée pour concevoir : un ensemble de moyens, de règles et de principes permettant d'obtenir un projet de qualité. Parmi ces moyens, le dessin, la maquette, voire le prototype, assument à la fois le rôle d'outil exploratoire, de procédé d'approfondissement et de protocole d'expérimentation ; ils alternent ainsi entre créativité et rationalisation, entre analyse et projet, entre conception et critique, mais aussi négociation, afin de faire évoluer les esquisses grâce à l'interaction. C'est sur les modalités de négociation que le participatif interroge la conception : à quel moment, sur quoi, avec qui et grâce à quels moyens organiser la négociation ?

Pour aborder ces questions, le semestre sera organisé en trois phases : programmation, conception, participation. Cette entrée progressive dans le thème permettra d'articuler graduellement les questions et les échelles, du 1/500e au 1/50e. L'enjeu sera de construire une démarche cohérente mettant en relation le logement et la ville, à toutes les échelles.

Les séances alterneront des travaux collectifs et en binômes, des séances de visites et d'analyse in situ, des exposés, des débats et des sessions de suivi des projets. Une place sera donnée à la critique mutuelle entre étudiants : en master, l'initiation à l'autonomie critique peut être amorcée. Il s'agira de construire collectivement une connaissance partagée : le groupe de projet est conçu comme un lieu de partage et d'enrichissement mutuel.

La ville de Montreuil est connue pour son implication dans des opérations participatives. Elle constituera un vivier de références pour imaginer la transplantation de ce processus à Bagnolet, ville voisine. L'un des programmes récents constituera notre base de travail pour la phase programmation : l'opération Jardin d'hiver.

Trois sites sont proposés à la réflexion cette année. Situés à Bagnolet, mais proches de la limite communale avec Montreuil, ils font partie de la ZAC Fraternité coordonnée par le collectif Paris U. Les équipes étudiantes travailleront à partir des fiches de lot établies par les architectes urbanistes.

Mode d'évaluation

Contrôle continu. Rendus intermédiaires et rendu final.

Langue du cours et de communication : français.

Travaux requis

L'organisation du semestre alternera travail en groupe et en binômes. Les travaux seront formulés au travers de dessins, plans, coupes, croquis ainsi que maquettes et exposés, etc.

Bibliographie

ARAVENA Alejandro, LACOBELLI Andres, *Elemental: incremental housing and participatory design manual*, Ostfildern : Hatje Cantz , 2012.

ELEB Monique, BENDIMERAD Sabri, *Ensemble et séparément : des lieux pour cohabiter*, Bruxelles, Mardaga , 2018.

LEFEVRE Pierre, *L'habitat participatif : 40 ans d'habitat participatif en France*, Apogée, 2014.

Projet d'architecture C - IEHM-P808 Villes d'Amérique latine

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Taboada

Autres enseignants : M. Morales, Mme Laguia

Objectifs pédagogiques

L'unité de projet Villes d'Amérique Latine traite des relations conceptuelles et pratiques entre le Nord et le Sud et, plus particulièrement, entre l'Europe et l'Amérique Latine.

Cet enseignement part de l'hypothèse que tout étudiant qui déplace son observation vers des réalités autres, élargit par ce détour signifiant sa capacité d'analyse, ses outils et moyens opératoires afin de répondre de manière contextuelle et pertinente aux défis spatiaux du XXIe siècle.

L'objectif est celui de porter l'étudiant à travers le projet urbain et architectural sur des problématiques locales spécifiques nécessitant d'une compréhension contextuelle afin de proposer une réponse adaptée aux enjeux sociaux, d'habitat et de responsabilité écologique. L'insertion dans des tissus urbains structurés demande un questionnement sur le patrimoine et sa mutation. Les propositions hybrides porteront sur la densification, la typologie de nouvelles structures d'habitat et les usages de la sphère du privé et du public réinterprétés selon les besoins actuels.

Contenu

Dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, on assiste aujourd'hui à une réorientation des formations sur les questions de métropolisation ainsi qu'à de nouvelles demandes de coopération et de partenariat provenant des pays en développement.

Celles-ci portent essentiellement sur trois types d'interventions :

- Conception d'espaces publics et d'équipements urbains de qualité.
- Patrimoine, réhabilitation et intégration urbaines.
- Aménagement et restructuration des territoires péri-urbains.

Les enseignements de Villes d'Amérique Latine s'organisent autour d'un tronc commun monographique et théorique (le matin) ; auxquels font suite deux unités de Projet (l'après-midi).

Ces dernières s'organisent en deux temps successifs :

- Exercice Alter-Villes : Durée 2 semaines.

Étude comparative des morphologies urbaines des villes latino-américaines. Un cas d'étude par étudiant.

- Projet urbain et d'architecture : Deux zones d'étude sont proposées :

1- Le haut plateau, l'altiplano de la cordillère des Andes au cœur de l'Amérique du Sud

2- La Mer Caraïbe, le Golfe du Mexique et l'Amérique Centrale

Une actualisation typologique, permet d'approcher concrètement les morphologies urbaines et les formes architecturales encrées aux nouveaux enjeux des Villes d'Amérique Latine.

Les phases du Projet urbain et d'architecture sont :

Phase A: Durée 2 semaines.

Analyse urbaine de la ville d'étude

Phase B: Durée 2 semaines

Analyse urbaine du site sélectionné

Définition d'une thématique personnelle

Avant-Projet urbain

Phase C: Durée 2 semaines : Pendant les vacances d'avril

Atelier Intensif de Terrain - Workshop

Phase D: Durée 9 semaines

Projet Urbain et architectural

Phase E: Durée 1 semaine

Présentation Finale en jury

Les étudiants intègrent un des trois Ateliers :

1. Atelier international El Alto: La Paz, Tiahuanaco (Bolivie) , Juliaca (Pérou)

La ville andine dans son territoire des terres hautes

Orienté vers la production contemporaine de la ville durable, le travail de cet atelier s'effectue dans le cadre des conventions signées avec trois Universités de La Paz (Bolivie) El Alto (Bolivie) et Juliaca (Pérou). La participation de la municipalité d'El Alto -plus grande (1 million d'habitants)

et plus haute (4150m) ville informelle d'Amérique Latine permet de légitimer la démarche participative du projet. Du territoire à l'édifice permet de revisiter les échelles de projet. L'atelier associe des étudiants boliviens et péruviens à La Paz pour ainsi aboutir à différentes propositions urbaines.

Le patrimoine de la culture inca et aymara sont réinterprétés dans un langage contemporain, abordant ainsi des disciplines transversales telles l'archéologie, l'anthropologie et la sociologie urbaine.

2. Atelier international Cuba : La Havane

Thématique : : La Ville au bord de l'eau

Le travail proposé aux étudiants articule un travail individuel à l'ENSAPLV et en équipes binationales à Cuba. Il associe des relevés et études in situ à la Habana Vieja à un travail de projet contemporain au sein d'un tissu historique, réalisé à l'échelle de l'édifice et de l'îlot. Cette démarche est ensuite articulée et déployée à l'échelle du quartier.

3. Atelier international Cuba: Santiago de Cuba

Thématique : La Ville au bord de l'eau

Le travail proposé aux étudiants articule un travail individuel, à l'ENSAPLV et en équipe binationales, à Cuba. Il associe des relevés et des études in situ à Santiago de Cuba à un travail de projet contemporain au sein d'un tissu historique, réalisé à l'échelle de l'édifice et de l'îlot. Cette démarche est ensuite articulée et déployée à l'échelle du quartier.

Les problématiques de l'eau apparaissent sous des forts contrastes dans un territoire de collines face à la baie. Ainsi, les questionnements et les propositions de projet sont amenés à définir des aménagements dans la gestion de : son excès par les tempêtes tropicales, son absence par la désertification de la région, son manque ou sa discontinuité d'accès au réseau, son stockage et sa salubrité domestique, son traitement dans le déversement sur sites naturels et urbains, son exploitation dans l'agriculture urbaine de quartier et des fermes hydroponiques.

Le patrimoine éclectique, entre colonial et moderne, est amené à répondre par sa transformation à un habitat multifamilial et recomposé, qui introduit les activités commerciales en tant que dynamique économique de quartier. L'enjeu climatique se dirige vers une conservation de la qualité rafraîchissante des espaces publics et domestiques, et cela par la réintroduction d'espaces plantés, la conservation des patios de ventilation et la réhabilitation des toitures en tuile et des réservoirs de tradition ancestrale.

Mode d'évaluation

- Corrections et suivi hebdomadaires en langue française.
- Langues acceptées (corrections individuelles) : espagnol, anglais.
- Travaux, affichage et présentations intermédiaires individuelles à l'ENSAPLV
- Travaux in situ (workshop) en binômes 'franco-cubains'.
- Soutenance publique in situ (avril) en jury de spécialistes locaux
- Soutenance à Paris (fin juin) en un jury international.
- Remise d'un dossier de synthèse papier et numérique (fin juin).

Travaux requis

Travaux demandés :

- Exercice Alter-Ville - Actualisation Typologique
- Insertion contextuelle du projet
- Projet urbain pendant le workshop (15 jours in situ)
- Projet articulant une intervention aux échelles urbaine et de l'édifice

Bibliographie

- La Havane. Quartiers de Lumière. 2001. Editions Telleri. Juan Luis Morales, Xavier Galmiche
- Guía de Arquitectura. Oriente de Cuba. Junta de Andalucía. 2002
- Carlos Segrera. Arquitecto iniciador del progreso arquitectónico y urbanístico de Santiago de Cuba en el siglo XX.
- Reparto Vista Alegre. Santiago de Cuba. 2005 Maria Teresa Muñoz del Castillo
- Misericordia. Terremotos y otras calamidades en la mentalidad del santiaguero, Olga Portuondo Zuñiga, ed oriente, 2014
- Guia de Arquitectura. La Habana. Junta de Andalucía.
- De Forestier a Sert. Ciudad y arquitectura en La Habana 1925-1960. Francisco Gomez Diaz. Abad editores. 2009.
- L'Architecture d'Aujourd'hui. Janvier-février 2004. N°350. Cahier La Havane. J.L. Morales, R. Porro et autres
- Plan Manejo. Paisaje Cultural Bahia de La Habana. K.Sanchez-P.Rodriguez. 2017

Support de cours

Présentations de thématiques courtes concernant les territoires étudiés.

Recherches bibliographiques.

Documentation architecturale et urbaine : Schémas directeurs, Normatives urbaines sectorielles.

Documents graphiques et photographiques.

Projet d'architecture

C - IEHM-P809 Du bureau vers le logement

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Roze

Autre enseignant : M. Siano

Objectifs pédagogiques

Sujet : transformer un bâtiment de bureaux datant des années 60/70 situé en Paris ou proche banlieue, en résidence de logements définissant de nouvelles pratiques des modes d'habiter.

Un déficit de logement est constaté en France depuis plusieurs années, et particulièrement en région francilienne. En parallèle, les bâtiments à usage de bureaux ont une problématique de vacance due en partie aux évolutions du monde du travail. On constate également que les enjeux de mixité ne se jouent plus seulement à l'échelle de la ville ou du quartier, mais aussi à celle de l'îlot et de l'immeuble.

Cet atelier de projet propose nous emparer de cette opposition paradoxale en réfléchissant à la transformation des usages au sein d'espaces bâtis constitués, et plus particulièrement de bâtiments à usage de bureaux pour les transformer en projet de logements.

Ce sujet traite donc d'une double problématique inscrite dans la réalité contemporaine de notre société, qui d'une part nous pousse à réfléchir à des développements urbains responsables d'un point de vue écologique, et d'autre part s'empare des mutations qui sont en cours dans le domaine du logement.

Le logement est en crise car le nombre de logements neufs construits n'est pas en adéquation avec les besoins, et qu'une partie de la population subit le mal-logement. Dans la catégorie de personne en attente de logement social, la majeure partie sont des personnes isolées. La typologie de logement permettant de pallier à ces besoins est la résidence.

Mais à défaut de construire des programmes de résidence sous forme de cellules identiques et répétitives, une évolution est en cours de développement. Avec le partage de certains espaces, jusqu'au partage de fonctions internes au logement, ces usages tendent vers la cohabitation, qui peut se pratiquer sous plusieurs formes : le co-living, la co-location, etc. Les notions de collectivité et de mixité s'étendent désormais aux dimensions sociales, fonctionnelles et générationnelles.

En utilisant les acquis en matière d'habiter des cours de projet de S3 et de S5, l'atelier s'inscrit dans une réflexion innovante pour s'interroger sur ces nouveaux modes d'habiter. Il s'agira d'éprouver les limites de l'intime au sein de la pratique des résidences mais aussi au cœur-même des logements.

Contenu

Le semestre sera organisé sur 3 séquences:

- Séquence 1

Le premier travail abordé sera celui du travail sur l'habiter avec la constitution de 2 atlas : le premier ayant trait à des projets d'habitats collectifs depuis la fin du XIXème à nos jours, et l'autre étant orienté sur les projets d'habitat alternatif sur la même amplitude historique. Il s'agira de confirmer une culture du logement tout en étudiant les limites de l'intime pratiquée au sein de chaque projet et de leur typologie, mais aussi dans leur rapport à la ville. Une comparaison sera établie entre les programmes standards et les programmes alternatifs.

- Séquence 2

Une analyse urbaine sera produite pour permettre la définition des enjeux afin que le projet s'inscrive dans une logique de renouvellement urbain, et dans un rapport avec le contexte sociologique.

L'analyse du bâti se fera en parallèle afin d'en produire un diagnostic qui permettra de définir les spécificités du bâtiment et les caractéristiques de l'intervention pour sa transformation. A cette occasion seront abordées les questions spécifiques liées à la réhabilitation, à la dépollution et à l'éco-conception.

La définition précise du programme sera issue de ces deux analyses.

Ce deuxième temps permettra aussi d'initier la recherche typologique à l'échelle du logement en fonction du programme défini par l'étudiant.

- Séquences 3

Cette séquence sera le temps long de mise au point du projet au sein de la transformation du bâti, qui prolongera le travail typologique mais aussi celui à l'échelle de la résidence tout en inscrivant le rapport de l'intime du bâti avec la ville.

L'échelle d'étude aboutira au travail sur l'enveloppe ce qui permettra d'aborder problématiques techniques et écologiques en complément du travail sur la composition.

Mode d'évaluation

Chaque étudiant présentera l'évolution de son travail chaque semaine sous forme de corrections partagées, alternées avec des séances de corrections sur table.

Le travail d'analyse se fera en groupe tandis que le travail du projet se fera de manière individuelle.

À chaque étape, une importance sera donnée aux présentations graphiques et orales pour accompagner les étudiants dans la formulation de leurs questionnements et de leur argumentation pour la pertinence du projet.

Tout au long du semestre, les étudiants exploreront les modes de représentation et de communication du projet.

Le travail sera jugé de façon continue grâce à la participation aux séances, par les 2 jurys intermédiaires et par le jury final.

Projet d'architecture

C - IEHM-P810 Enjeux architecturaux, urbains, patrimoniaux et programmatiques liés à la revitalisation des centres-bourgs.

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Jacquin

Autre enseignant : M. Marin

Objectifs pédagogiques

La thématique du RE-emploi, de la RE-utilisation ou de la RE-habilitation répond à deux questions qui font l'actualité de la pratique aujourd'hui. En premier lieu la réalité de la commande architecturale car plus de 60% des appels d'offre portent sur des édifices existants. Édifices souvent obsolètes du point de vue de la réglementation, de l'usage et qui peuvent être envisagés comme des ressources, économiques, sociales, écologiques et matérielles...En second lieu la problématique de l'écologie au sens large, avec la diminution des ressources naturelles qui soumet aux architectes une réflexion fondamentale sur leur pratique.

L'objectif est de réfléchir à la transformation d'un édifice existant, de penser une nouvelle fonction en cohérence des qualités architecturales et urbaines existantes, de penser sa préservation au regard de son potentiel, d'envisager l'impact global de cet édifice du point de vue du cycle de vie des matériaux dont il est constitué. Le bâti existant construit notre mémoire collective ainsi que notre cadre de vie, il a donc aussi un rôle social qui mérite d'être considéré bien au-delà de son éventuel caractère patrimonial.

Contenu

L'atelier RE propose donc de réfléchir à la transformation d'édifices ou de groupes d'édifices en adoptant un prisme à la fois patrimonial et écologique, dans une optique d'engagement idéologique. Il pose l'hypothèse méthodologique suivante : la réhabilitation est un acte respectueux de l'environnement et se présente comme une des pistes de réponse aux enjeux écologiques actuels.

Mode d'évaluation

L'atelier débute par un voyage de 4 jours qui offre le temps d'une prise de contact avec le bourg, les acteurs du territoire et les édifices support du projet (5 édifices sont sélectionnés). L'immersion au cœur du site est l'occasion d'effectuer les relevés architecturaux et photographiques, de dessiner, de se rendre en archives afin de rassembler les éléments historiques permettant de comprendre les édifices étudiés. Un travail de relevé des existants est effectué par l'ensemble du groupe.

De retour à l'école, les relevés sont précisés, les études urbaines, sociales et historiques sont démarrées ainsi qu'un diagnostic de l'édifice à transformer. L'analyse de l'édifice (l'analyse englobe une étude des logiques structurelles, des pathologies des édifices et une analyse architecturale et spatiale) permet de faire émerger les potentiels, les qualités mais aussi les faiblesses du site. Ces éléments, associés à la mémoire du lieu, propre à chaque étudiant constituent le socle du projet. Il n'y a pas de programme imposé, le choix de ce dernier fait partie des enjeux de l'atelier et découle d'une réflexion large qui mobilise l'ensemble des connaissances acquises.

Travaux requis

L'atelier aura pour terrain d'action l'Yonne, département proche de Paris et qui pose toutes les problématiques inhérentes aux territoires ruraux (protection du patrimoine rural, développement des petites villes, rurbanisation, requalification des centre-bourgs...). Les acteurs locaux tels que le CAUE, l'ordre régional des architectes, la commune ainsi que les associations locales réfléchissent déjà aux mutations possibles de leur territoire. Une des entrées en matière consiste à appréhender les enjeux et les mécanismes de décisions, à rencontrer les acteurs du territoire pour comprendre leur rôle dans l'élaboration des projets et la qualité architecturale.

Projet d'architecture

D - MTP-P811 Paysage/s: la démarche paysagère pour le projet architectural et urbain

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme de Marco

Autre enseignant : M. Hoessler

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement poursuit les objectifs suivant :

- approfondir la démarche paysagère pour concevoir un projet situé, architectural et/ou urbain, à partir des potentialités non seulement d'un site, mais aussi de son territoire ;
- apprendre à aborder, à manier et à se servir des différentes échelles, du territoire à l'édifice, pour la mise au point d'un projet architectural et urbain inscrit dans une stratégie territoriale et paysagère identifiée.
- explorer et affirmer l'analyse et le projet comme moments du même processus qui organise une progression dans la complexité et dans l'élaboration du projet.
- aborder l'étude des territoires par la démarche paysagère pour s'initier aux compétences de la programmation et du conseil à la maîtrise d'ouvrage.
- Se confronter avec les thématiques et les problématiques contemporaines qui relèvent à la fois du territoire, de la ville et de l'architecture.

Contenu

Le projet architectural et urbain est désormais de plus en plus lié au destin de grands territoires ainsi qu'à la vision des futurs modes d'habiter offerts par des nouveaux territoires émergents.

Le paysage en ce sens se situe entre le mythe du paradis perdu et la préfiguration de ces « nouveaux mondes » à inventer dans la complexité des enjeux contemporains liés à la fois à la sphère politique, sociale, environnementale et spatiale.

L'approche paysagère est ainsi proposée dans cet atelier comme démarche d'analyse inventive, et donc de projet, à différentes échelles. Elle permet d'une part d'affiner le regard analytique sur les territoires abordés et d'autre part d'accéder à leurs potentialités, des plus explicites (celles qui relèvent du vivant, de la géologie ou de la topographie) aux plus dissimulées (les imaginaires collectifs ou les métaphores communautaires, les valeurs esthétiques et, de plus en plus écologiques, les nouvelles représentations du « vivre ensemble » qui régissent toute construction socio-spatiale).

L'émergence d'un projet architectural et/ou urbain ainsi que « l'invention » d'une réponse appropriée à la question posée ne se distinguent pas de cette démarche et participent de ce même processus d'analyse inventive.

Cette interrelation entre analyse inventive et émergence du projet rythme les temps de l'atelier, en confirmant la consubstantialité entre l'acte d'analyser et l'acte de projeter.

Dans un premier temps (1er mois) une étape d'immersion est prévue sur le terrain d'étude avec un séjour prolongé.

La « reconnaissance sensible du terrain physique » et « l'analyse du terrain culturel » associées à des prises de notes projectives sur des réponses spatiales ponctuelles ou structurelles, permettra de connaître le substrat tout en se projetant sur celui-ci avec des intentions premières.

Dans un deuxième temps (2ème mois environ) l'ensemble des étudiants organisé en 2 groupes, dans le rôle de conseillers à la maîtrise d'ouvrage, formuleront le projet de « territoire substrat », en précisant les hypothèses d'interventions programmatiques et des préfigurations de solutions ponctuelles à titre explicatif.

Dans un troisième temps (2 derniers mois du semestre), les étudiants, dans le rôle de maîtres d'oeuvre, choisiront un terrain et un thème du programme envisagé et le développeront dans un projet d'espace concret à l'échelle urbaine et architecturale.

Les terrains et thème d'étude proposés dans cet atelier sont choisis pour l'actualité des questionnements et les enjeux qui les concernent.

L'atelier est systématiquement inscrit dans le cadre d'activités et de dynamiques extra-école, tantôt inscrit dans des projets de recherche en cours, tantôt participant à des programmes d'interdisciplinaires en lien avec les territoires étudiés.

Depuis quelques années, les territoires mis à l'étude dans le cadre de cet atelier ont été choisis dans la vallée de la Seine en aval de Paris.

De même, cette année l'atelier se confrontera avec ces territoires dont la transition est actuellement propulsée par différents actions et événements comme la naissance de la Communauté urbaine du Grand Paris-Seine et Oise en préfiguration du projet de Seine Métropole. De nombreux secteurs ruraux se voient projeter dans la dimension périurbaine, voire métropolitaine et deviennent ainsi un terrain fécond pour l'expérimentation de nouveaux paradigmes projectuels, par-delà les catégories désormais inadéquates de l'urbain et du rural, du global et du local, du métropolitain et du territorial.

Le secteur proposé à l'étude pour cette année 2020-2021 est constitué par le territoire de la commune de Chapet, village situé en balcon sur la plaine des Muraux, sur la forêt domaniale et sur les secteurs agricoles de Vernouillet. Penché sur la Vallée de Seine, le territoire de cette commune participe de manière directe ou indirecte à la confrontation de réalités territoriales variées propres à la vallée de la Seine - du rural, au post-industriel, à l'urbain, au métropolitain - offre matière à réflexion et à expérimentation quant au projet spatial, à la fois territorial, urbain

et architectural.

Des temps forts seront organisés tout au long de l'atelier. Une journée d'étude et un workshop international vont rythmer le temps de l'atelier. Comme l'année précédente le workshop international aura lieu à Rome pendant les vacances de printemps 2021, en partenariat avec le département d'Architettura del Paesaggio de l'Université de Roma la Sapienza.

La journée d'étude aura pour thème le projet multi-scalaire : de l'architecture à la post-métropole. il sera organisé dans le cadre du Domaine d'étude 'Milieux, Territoires, Paysages', pilotée par l'équipe pédagogique et de recherche 'Architecture, Milieu, Paysage'.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : 50%

Contrôle au rendu final 50% (planches 30% ; journal d'atelier 20%)

Travaux requis

Débats et échanges en atelier / Travaux dirigés / Travaux pratiques sur site et en atelier / expérimentations des outils d'appréhension et représentation / Recherches documentaires / Entretiens non directifs / Journal de bord / Production des documents de reconnaissance paysagère / une présentation écrite et illustrée (A4 couleur), panneaux et maquettes pour l'exposition finale; une présentation numérique ' Power point ' pour présentation orale publique.

Bibliographie

Une bibliographie sera fournie en atelier

Projet d'architecture D - MTP-P812 La ville archipel

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Njoo

Autre enseignant : M. Fevrier

Objectifs pédagogiques

Ce cours de projet propose d'examiner à travers des enclaves urbaines à fort potentiel de mutation, les conditions et perspectives de fragmentation et de polarisation urbaines dans le contexte du Grand Paris. Partant de l'hypothèse que ces sites insulaires peuvent être source de diversité et de spécificité métropolitaines, nous explorerons divers stratégies et scénarios de régénération inscrits dans une vision prospective plus large que nous nommons 'La ville archipel'.

Cette année nos investigations se focaliseront sur une nouvelle enquête consacrée à la réhabilitation des opérations d'urbanisme de dalle. Souvent associées à l'urbanisme de l'après-guerre, cette forme urbaine hybride, située quelque part entre bâtiment, infrastructure et paysage, sera explorée en tant que type urbain dont le potentiel métropolitain sera à réinterprété à la fois en termes d'architecture et d'urbanisme.

Après une phase initiale de recherche et d'analyse typologique structurée autour d'un certain nombre de scénarios thématiques, les étudiants travaillant en petits groupes (3-4 étudiants) développeront une proposition plus détaillée qui devra répondre à des échelles et acteurs multiples. La méthodologie du cours a l'ambition d'expérimenter le croisement d'approches bottom-up et top-down (citoyenne et systémique, inductive et déductive, empirique et conceptuel, cinématographique et cartographique, in situ et ex situ, etc.) afin de développer des outils critiques pour aborder des phénomènes urbains contemporains.

Contenu

Le projet sera structuré en trois séquences : une première phase de recherche, documentation, analyse et problématisation collective; une deuxième séquence dans laquelle chaque groupe de travail choisira un scénario à développer et un site spécifique comme terrain de démonstration pertinent ; et enfin, une troisième phase dans laquelle le projet sera développé plus en détail du point de vue de l'utilisateur ainsi que l'échelle architecturale et constructive. L'atelier sera ponctué par des conférences, tutorats, jurys et débats collectifs, notamment avec la participation d'experts invités et d'acteurs locaux. Un voyage d'étude dans une capitale européenne permettant des comparaisons utiles est également prévu après la première séquence.

Langues parlées: français et anglais

Echelles: architecturale, urbaine, territoriale

Mode d'évaluation

Contrôle continu et participation 50%, rendu final 50%

Bibliographie

- Pier Vittorio Aureli, 'The City within the City', dans The Possibility of an Absolute Architecture, Cambridge, MA, MIT Press, 2011.
 Reyner Banham, Los Angeles (1972), Marseille, Parenthèses, 2008.
 Florian Hertweck et Sébastien Marot, La ville dans la ville, Berlin: un archipel vert, Baden, Lars Müller, 2013.
 Christine Hoarau-Beauval, Urbanisme de dalle - urbanisme vertical: entre utopies et réalités, Paris, Le Moniteur, 2019.
 Momoya Kajima, Junzo Kuroda et Yoshiharu Tsukamoto, Made in Tokyo, Tokyo, Kajima Institute, 2008.
 Rem Koolhaas, New York Délite : Un manifeste rétroactif pour Manhattan (1978), Marseille, Parenthèses, 2002.
 Thomas More, L'Utopie (1516), Édition de Guillaume Navaud, Gallimard, 2012.
 Jim Njoo, 'Learning from Chinatown', dans Bernd Vlay, Paul Rajakovics et Marko Studen (dir.), European Urbanity, Vienna: Springer, 2007, 110-119.
 Colin Rowe et Fred Koetter, Collage City (1979), Genève: Infolio, 2006.
 Simon Sadler, The Situationist City, Cambridge, MA, MIT Press, 1998.
 Robert Venturi, Denise Scott-Brown et Steven Izenour, L'enseignement de Las Vegas (1977), Liège, Mardaga, 2008.

Projet d'architecture

D - MTP-P813 Milieux habités - architecture à gènes urbains

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Babled

Autre enseignant : M. Sigwalt

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement doit nous conduire à affronter des questions liées aux savoir faire, aux outils propres de l'architecture, à la maîtrise de l'œuvre qui lui correspond.

Tenter d'acquiescer cette maîtrise, c'est reconnaître que le projet d'architecture ne peut se passer d'une pensée, qu'il est une forme de pensée : vivante, ancrée dans son temps, se nourrissant d'autres formes de pensée, qui l'entourent, parfois la délimitent, comme l'art ou la philosophie.

Nous devons veiller à ce que cette pensée soit ample, approfondie, cohérente. Mais aussi à ce que sa traduction, son écho dans les termes de l'architecture soient effectifs et maîtrisés.

Veiller à ce que cette traduction dans les modes d'expression spécifiques de l'architecture s'inscrivent aussi sans peine dans le sens commun et dans les préoccupations environnementales de notre temps : puisque, savante ou ordinaire, banale ou monumentale, l'architecture nous doit cette signification partagée.

Il s'agira alors de construire en adoptant progressivement les outils propres de l'architecture une narration, un récit précédant puis accompagnant le projet.

On initiera le projet comme on débute un projet de film, plus particulièrement un film de nature hybride entre documentaire et fiction (travail de repérage, d'écriture, d'interviews...) pour basculer progressivement vers un travail d'écriture architecturale.

À cette fin, nous nous saisissons prioritairement des questions suivantes :

- Comment établir un lien entre programme et typologie que nous nous intéressons à une dimension monumentale ou à une dimension ordinaire
- Comment énoncer les raisons du processus d'organisation des formes, leur rapport à un imaginaire commun, leur dimension symbolique
- Comment maîtriser l'échelle, la proportion et le détail,
- Comment prendre en compte les implications constructives d'un choix architectural de même que l'impact carbone des modes constructifs adoptés.

Enfin, comprendre le pouvoir propre de l'architecture : celui de participer, par ses actions répétées, diverses, plurielles, à une édification plus ample, celle de la ville et/ou d'un grand paysage, celle d'un milieu spécifique, du plus densément peuplé au plus désertique.

- langue dans laquelle est dispensé le cours : français.
- capacité d'accueil maximale du groupe de projet : 25
- cours abordant l'échelle de l'édifice et du détail de construction (ED)

Contenu

Échelle d'intervention : Fragment architectural

Au sein d'une situation urbaine en mutation, il s'agira donc de se saisir de la capacité d'un fragment architectural à structurer et orienter un espace urbain, ou de la capacité d'un fragment architectural à s'insérer et dialoguer avec un grand paysage. Outre sa vocation à organiser avec nuance les espaces propres à sa vocation programmatique.

La réflexion sera donc avant tout architecturale avec l'objectif pour le projet d'explorer les liens qui fondent la complicité nécessaire entre l'intervention d'échelle architecturale et les échelles urbaines et paysagères auxquelles elle contribue.

Site et programme : Conception d'un hôtel d'exception en terrain complexe.

Le programme abordé sera celui d'un hôtel d'exception : exception d'une promesse ou d'une attente que ce lieu d'accueil proposera, exception de ses configurations spatiales et de ses caractéristiques programmatiques, exception du site qui l'accueillera.

Une réflexion sur ce programme nous intéresse car il a un statut de fragment unique, quasi extra territorial, mêlant des influences souvent complémentaires voir antagonistes.

Ceci doit nous permettre de questionner les valeurs complexes de l'espace.

L'hôtel est un équipement local à vocation globale, un lieu public mais aussi un lieu d'intimité voire de solitude, un lieu anonyme, standardisé et transposable nécessitant cependant une visibilité et une identité forte, une forme associant la série (les alvéoles répétées des chambres) à l'exception (le lobby, les équipements associés).

C'est aussi, malgré l'homogénéité et la neutralité parfois recherchée, un lieu pouvant constituer le reflet d'un art de vivre, d'une tradition d'accueil.

C'est donc un très beau sujet d'architecture.

L'énonciation des principaux traits caractéristiques de cet hôtel d'exception, susceptibles de définir sa personnalité, le profil singulier de ses occupants, nous conduira à identifier ses spécificités programmatiques.

Constituera-t-il une polarité ouverte sur son environnement, un lieu introverti au fonctionnement autarcique, un lieu de rencontre et de convergence d'un public particulier, un lieu adjoint de fonctions complémentaires à même d'en caractériser la singularité, un lieu conçu pour accueillir et donner l'opportunité d'une expérience exclusive ?

Les réponses que chaque étudiant donnera à ces perspectives le conduiront à faire un choix parmi les différents sites proposés dans des situations volontairement diverses. Quelle qu'en soit la nature, chacun d'entre eux constituera le support d'un prolongement de la réflexion engagée.

Site urbain aux enjeux et à l'impact métropolitains, site post industriel en devenir inscrit dans une exigence mémorielle, site naturel ouvrant à un dialogue, un équilibre à ménager entre le refuge hôtelier et les grands paysages qui s'offrent à lui.

Les situations d'études seront choisies parmi plusieurs sites proposés par les enseignants.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%.

Travaux requis

16 séances, atelier de projet : alternance de cours théoriques, d'exposés / débats et de corrections collectives.

Un projet d'architecture associé à une réflexion narrative, programmatique et urbaine, réflexion mettant en évidence les liens tissés entre les différentes échelles de conception (de l'inscription géographique aux résolutions constructives). Deux rendus intermédiaires et un rendu final associant un jury formé par des intervenant extérieurs. Exposés et analyses critiques de références.



Projet d'architecture

D - MTP-P814 Pratiques du projet urbain: apprendre des villes sud-américaines

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	MP800
Semestre	8	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,78	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Bourdier, M. Secci

Objectifs pédagogiques

Ce cours interroge les 'Pratiques du projet urbain'. Il se donne des villes d'Amérique du Sud pour appréhender cette thématique.

Ses objectifs sont :

- échanger et débattre sur des processus d'urbanisation contemporains en Amérique du Sud ;
- se confronter à d'autres pratiques du projet urbain lors d'un workshop international ;
- se donner le travail de terrain comme ancrage d'une démarche de projet urbain ;
- se questionner sur les rôles, actions et démarches de l'architecte dans les processus d'urbanisation métropolitains.

Contenu

Ce cours place au centre de son dispositif pédagogique semestriel un workshop en Amérique du Sud. En 2020, le workshop aurait dû avoir lieu à Santa Fe en Argentine. Reporté de 2020 à 2021, il aura bénéficié de la maturation et d'une préparation d'un an à travers des échanges effectués à distance à partir des travaux des étudiants de l'ENSAPLV et de ceux de notre partenaire de l'UNL de Santa Fe.

UNE DÉMARCHE, UNE COOPÉRATION

Ce cours s'inscrit dans une coopération appelée 'France & Mercosur +' qui implique depuis 2006 l'ENSAPLV et des universités sud-américaines de Montevideo en Uruguay, de Santa Fe et Rosario en Argentine, de Porto Alegre et São Paulo au Brésil, de Caracas au Venezuela, d'Asunción au Paraguay et de Santiago au Chili. Durant le workshop, il s'agit de travailler avec des étudiants et des enseignants en architecture provenant de ces diverses universités.

Cette coopération itinérante s'est déjà donné une dizaine de villes sud-américaines comme études de cas. Les situations urbaines retenues ont permis d'aborder des enjeux particuliers aux villes extra-européennes où la planification est mis à mal, c'est-à-dire où : des territoires sans planification ou autoproduits deviennent une forme d'urbanisation courante ; des villes des extrêmes se côtoient avec des secteurs urbains très fortement équipés et d'autres ne possédant pas les services de base minimum (eau, tout à l'égout) ; des villes font face à des mutations rapides ; des territoires sont habités alors qu'ils sont exposés à des risques connus (inondations, éboulements, etc.).

Chaque année, un des partenaires se propose d'organiser un workshop structuré à partir de trois aspects :

- un enjeu local à mettre en discussion par le projet architectural et urbain ;
- des situations précises et des sites concrets pertinents pour tester cet enjeu ;
- des rencontres avec les acteurs (société civile, élus, instituts d'urbanisme, etc.) porteurs de connaissances et de responsabilités en rapport avec cet enjeu.

Des situations de projets sont abordées par une démarche qui place le 'travail de terrain' au cœur des workshops. Le terrain est donc considéré comme l'espace de référence de l'émergence des projets architecturaux et urbains.

UNE VILLE, UN ENJEU : Santa Fe, des quartiers autoproduits et l'eau

La ville de Santa Fe est installée sur les berges du fleuve Paraná, fleuve d'environ 4000 km qui met en relation le cœur de l'Amérique du Sud avec le Rio de la Plata, entre Buenos Aires et Montevideo, et au-delà avec l'océan Atlantique.

Dans cette immense plaine du Paraná, Santa Fe a été fondée à la période coloniale sur une petite colline qui lui a permis de se tenir hors des mouvements du fleuve. Dans son développement urbain, la ville a toujours dû dialoguer avec le fleuve, avec les opportunités qu'il offre (voie navigable et connexion avec le monde) ainsi que les désagréments (crues, inondations). Aujourd'hui, 70% du territoire municipal est constitué d'eau : fleuve, étang, marais, lac, méandre (avec divers dispositifs pour régler les crues comme digues et bassins).

Le workshop 2021 continue sur les traces d'un enjeu abordé frontalement à Santa Fe (2007), à Caracas (2009), à Porto Alegre (2016) et à Sao Paulo (2018), à savoir le rapport entre des quartiers autoproduits et l'eau, dans des situations où il y a à la fois « trop d'eau » (inondations) et « pas assez d'eau » (potable).

L'atelier Santa Fe 2007 avait déjà proposé de travailler ainsi sur le rapport de la ville à son fleuve. Trois sites bordant le fleuve avaient été sélectionnés, permettant d'aborder chacun des problématiques spécifiques de cette ville : l'extension d'une ville bordée par les eaux, et en particulier la construction en zone inondable et la ségrégation sociale et spatiale.

En 2021, nos partenaires argentins nous proposent d'explorer à Santa Fe le même rapport de la ville à son fleuve mais à partir d'un nouveau site, le quartier d'Alto Verde. Par rapport au centre colonial de la ville, ce quartier est situé sur la rive d'en face. Il a vu le jour lors de la construction du port au début du 20e siècle. C'est un quartier très peuplé (15'000 hab) et auto-construit.

Participeront à ce workshop, d'une part, les organisations de la société civile (comunidades de vecinos) et, de l'autre, des représentants de différents départements de l'université : architecture, urbanisme, sociologie et ingénierie hydraulique.

À cet enseignement de projet se rattache le cours 'Apprendre des villes d'ailleurs (CTID812)' qu'il est recommandé de suivre en parallèle.

Mode d'évaluation

Il est attendu des étudiants un fort intérêt pour :

- les questions urbaines, le projet architectural, urbain et du territoire ;
- les villes sud-américaines ;
- une pratique d'atelier de travail intensif international ;
- le travail d'observation de terrain (croquis, film, entretien).

L'évaluation du travail des étudiants portera sur 'le projet comme démarche' (50% de contrôle continu) et 'le projet comme réponse' (50 % pour les rendus de chaque étape marquante).

Travaux requis

Le semestre propose trois temps :

- UN AVANT : une journée par semaine pour se préparer au voyage en Amérique du Sud, afin de se familiariser à un travail de terrain et à la culture urbaine du territoire du workshop ;
- UN PENDANT : le workshop, durant les vacances de printemps avec un travail en équipes multinationales ;
- UN APRÈS : une valorisation par une présentation publique à l'ENSAPLV.

Cet enseignement est dispensé en français à l'ENSAPLV et en espagnol lors du workshop en Argentine.
